

## **Jeux-concours sur les médias sociaux de Hänseler; conditions de participation**

L'organisateur des jeux-concours est la société Hänseler SA, Herisau (ci-après dénommée «Hänseler»).

Sont autorisées à participer les personnes domiciliées en Suisse, qui sont âgées de 18 ans révolus. Ne sont pas autorisés à participer les collaborateurs de Hänseler, ainsi que les associations de jeux-concours, les services automatisés et les participants professionnels/commerciaux. Seule une participation par personne est autorisée, et les données personnelles indiquées doivent être correctes.

Les gagnants sont tirés au sort et avisés via Facebook. Les prix qui ne pourront être remis aux gagnants au plus tard 1 mois après la notification expirent sans compensation. Les prix ne pourront pas être versés en espèces.

En participant au jeu-concours, le participant/la participante certifie qu'il/elle dispose de tous les droits qui sont nécessaires à une utilisation illimitée des images postées, notamment de tous les droits d'auteur pour les images postées ainsi que des droits acquis auprès de tiers pour l'utilisation des images.

En postant des images, le participant/la participante certifie que ces images n'ont pas de contenu offensant, injurieux, sexiste ou raciste.

En envoyant les images, le participant/la participante au jeu-concours cède gratuitement à Hänseler les droits exclusifs, illimités dans le temps et l'espace, d'utilisation des images envoyées dans le cadre de son activité commerciale. Cela comprend notamment l'utilisation des images sur le site internet ou sur les médias sociaux de Hänseler, l'utilisation dans des présentations, publications et moyens publicitaires, sous forme inchangée ou changée, ainsi que l'utilisation dans des montages de tous types.

Les jeux-concours de Hänseler n'ont aucun lien avec Facebook et/ou Instagram et ils ne sont pas sponsorisés, soutenus ou organisés par ces derniers. Facebook et/ou Instagram ne sont responsables d'aucun des contenus publiés dans le cadre d'un jeu-concours. Hänseler libère entièrement Facebook et/ou Instagram de toutes prétentions de tiers.

Hänseler peut exclure des participants du jeu-concours s'ils enfreignent les conditions de participation ou s'il existe d'autres raisons majeures. Hänseler peut modifier les modalités du jeu-concours ou suspendre ou annuler le jeu-concours pour des motifs majeurs.

**En participant au jeu-concours, le participant/la participante accepte ces conditions de participation. La voie judiciaire est exclue.** Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du jeu-concours, hormis avec les gagnants.

Les données personnelles sont traitées conformément à la Charte de confidentialité de Hänseler, consultable sur

[https://www.haenseler.ch/fileadmin/images/agbs/181129\\_Datenschutzerklaerungen.pdf](https://www.haenseler.ch/fileadmin/images/agbs/181129_Datenschutzerklaerungen.pdf)

